

IMPORTANT

Pour toute question, veuillez écrire à l'adresse courriel suivante : reconnaissance@ccq.org

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom*		Prénom*		
N° de téléphone principal*		Autre n° de téléphone		
N°*	Rue*		N° d'appartement*	
Case postale*	Ville*	Province*	Pays*	Code postal*
Adresse courriel*		Métier pour lequel vous désirez faire l'étude de votre dossier (voir les métiers à la section 3)*		
Sexe <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin		Date de naissance (AAAA-MM-JJ)*		

2. IDENTIFICATION DE L'EMPLOYEUR

Nom de l'entreprise*		N° d'employeur à la CCQ*		
N° de téléphone principal*		Nom et fonction de la personne responsable de l'entreprise*		
N°*	Rue*		N° de bureau ou de local*	
Case postale*	Ville*	Province*	Code postal*	

3. DOCUMENTS REQUIS POUR LA RECONNAISSANCE DE L'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

Salarié

1. Une ou plusieurs **fiches d'expérience de travail** prouvant au moins 35 % des heures d'apprentissage du métier (voir la **Fiche d'expérience de travail – Salarié** à la suite du présent formulaire), signées par le responsable de l'entreprise pour laquelle **vous avez effectué des tâches liées à votre métier**
2. Des preuves de rémunération pour valider chacune des fiches d'expérience de travail (relevés de paie, déclaration de revenus)

Travailleur autonome

1. Une ou plusieurs **fiches d'expérience de travail** prouvant au moins 35 % des heures d'apprentissage du métier (voir la **Fiche d'expérience de travail – Travailleur autonome** à la suite du présent formulaire), en y indiquant les informations pour chaque contrat
2. La preuve de déclaration de revenus pour chaque année revendiquée
3. La preuve qui démontre l'exécution des travaux, pour chaque contrat soumis (ex. : facture, contrat, lettre de donneur d'ouvrage)

Aux fins d'analyse de votre demande, vous devez démontrer de l'expérience de travail équivalant minimalement à 35 % de l'apprentissage du métier visé, soit :

Métiers	Heures minimales requises (35 % de l'apprentissage)
Opérateur de pelles mécaniques, opérateur d'équipement lourd, ferrailleur	700 heures
Cimentier-applicateur, couvreur	1 400 heures
Briqueteur-maçon, calorifugeur, carreleur, charpentier-menuisier, chaudronnier, ferblantier, mécanicien de chantier, mécanicien de machines lourdes, monteur-assembleur, monteur-mécanicien (vitrier), peintre, plâtrier, poseur de revêtements souples, poseur de systèmes intérieurs	2 100 heures
Électricien, frigoriste, mécanicien en protection-incendie, tuyauteur	2 800 heures
Mécanicien d'ascenseur	3 500 heures

4. DÉCLARATION ET AUTORISATION DU DEMANDEUR

Je déclare que tous les renseignements indiqués précédemment sont exacts, que la présente déclaration est véridique et qu'aucun document ni renseignement n'a été falsifié. À défaut, ma demande pourrait être refusée.

J'autorise la Commission de la construction du Québec (CCQ) à vérifier notamment auprès des entreprises, des organismes gouvernementaux, des employeurs, des associations représentatives ou de toute autre personne ou société l'authenticité des documents et des renseignements que j'ai soumis pour la délivrance d'un certificat de compétence, l'admission à l'examen de qualification provinciale, la reconnaissance des heures à l'apprentissage, ou l'admission à une activité de perfectionnement ou de soutien en vertu du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction. À cette fin, j'autorise la CCQ à obtenir de la part de ces entreprises et autres tiers tous les documents et renseignements nécessaires au traitement de la présente demande ainsi qu'à les leur transmettre.

La présente autorisation ou une copie de celle-ci sera valable pendant toute la durée de l'étude de ma demande, et ce, jusqu'à la délivrance d'une exemption ou d'un certificat de compétence.

Signature

Date (AAAA-MM-JJ)

5. SIGNATURE DE L'EMPLOYEUR

Signature

Date (AAAA-MM-JJ)

FICHE D'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL – SALARIÉ

Remplissez autant de fiches que nécessaire pour démontrer l'ensemble des heures d'expérience de travail que vous souhaitez faire reconnaître. Il est aussi possible de soumettre une lettre de l'employeur qui atteste les mêmes éléments que cette fiche.

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Métier pour lequel vous désirez faire reconnaître des heures	
Nom	Prénom

2. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise			
N° de téléphone principal		Nom et fonction de la personne responsable de l'entreprise	
N°	Rue	N° de bureau ou de local	
Case postale	Ville	Province	Pays
Code postal	Courriel		

3. SOMMAIRE DES HEURES TRAVAILLÉES PAR ANNÉE

Année	Année	Année	Année	Année
Total des heures pour cette année				

4. DESCRIPTION DES TYPES DE CHANTIER

Types de chantier	
Les heures reconnues doivent avoir été accomplies sur un chantier non assujéti à la loi R-20 (aussi bien au Québec qu'à l'extérieur). Vous devez inscrire tous les types de chantiers relatifs aux heures travaillées dans la fiche. Une description sommaire est conseillée (ex. : rénovation de logements, construction de trottoirs pour une municipalité, réparation des bâtiments de l'employeur, usine, construction industrielle dans une province autre que le Québec, etc.)	
<input type="checkbox"/> Résidentiel	Précisez le type de bâtiment et la nature des travaux : _____
<input type="checkbox"/> Institutionnel et commercial	Précisez : _____
<input type="checkbox"/> Industriel	Précisez : _____
<input type="checkbox"/> Génie civil et voirie	Précisez : _____
<input type="checkbox"/> Autre	Précisez : _____

5. DESCRIPTION DES TÂCHES

Décrivez les tâches effectuées sur les chantiers et le pourcentage des heures consacrées à chaque tâche (total de 100 %). Les tâches détaillées de chaque métier ou spécialité sont définies à l'annexe A du <i>Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction</i> , chap. R-20, r. 8.	
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Description détaillée de la tâche	Pourcentage des heures consacrées à cette tâche
Pour les métiers, d'opérateur d'équipement lourd et d'opérateur de pelles mécaniques, spécifiez la machinerie lourde utilisée pour accomplir ces tâches (veuillez fournir la marque, le modèle et la capacité de levage de la machinerie utilisée).	

6. SIGNATURE ET ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE

J'atteste la véracité de toutes les informations fournies dans le présent document. Je comprends que la reconnaissance des heures obtenues à la suite de la présente demande est irréversible et peut avoir un impact sur le classement dans l'apprentissage du demandeur ainsi que sur son taux de salaire. Une demande non signée sera refusée.

Signature de la personne responsable de l'entreprise

Date (AAAA-MM-JJ)

7. SIGNATURE DU DEMANDEUR

J'atteste la véracité de toutes les informations fournies dans le présent document.

Signature du demandeur

Date (AAAA-MM-JJ)

Pièces justificatives : pour chacune des années où vous souhaitez faire reconnaître des heures d'expérience, vous devez fournir des preuves de rémunération qui correspondent au nombre d'heures que vous soumettez. Les preuves les plus communes sont les relevés de paie ou les feuillets d'impôt.

COMMENT REMPLIR LA DEMANDE D'ANALYSE PRÉLIMINAIRE

1. Requis pour présenter l'analyse préliminaire

- Posséder les préalables scolaires en soumettant l'un ou l'autre de ces documents :
 - Une attestation des préalables remplie par un centre de services scolaire reconnu au Québec
 - Une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec faite par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFI)
- Démontrer de l'expérience de travail équivalant minimalement à 35 % de l'apprentissage du métier
- Remplir le formulaire *Demande d'analyse préliminaire – Reconnaissance de l'expérience de travail pour un métier*
- Remplir la *Fiche d'expérience de travail – Salarié* ou la *Fiche d'expérience de travail – Travailleur autonome*
- Des preuves de rémunération pour valider chacune des fiches d'expérience de travail (relevés de paie, feuillets d'impôt)

2. Comment remplir le formulaire *Demande d'analyse préliminaire – Reconnaissance de l'expérience de travail pour un métier*

Vous devez remplir les sections suivantes :

Section 1 : à remplir par le demandeur

Section 2 : à remplir par l'employeur qui offre l'emploi au Québec

Section 4 : Autorisation et signature du demandeur

Section 5 : Signature de l'employeur qui offre l'emploi au Québec

3. Comment remplir la *Fiche d'expérience de travail – Salarié* ou la *Fiche d'expérience de travail – Travailleur autonome*

Vous devez remplir les sections suivantes :

Section 1 : à remplir par le demandeur

Sections 2, 3, 4 et 5 : à remplir par l'entreprise pour laquelle vous avez des heures travaillées

Section 6 : à remplir par le demandeur

Vous devez remplir une fiche d'expérience par entreprise pour laquelle vous voulez faire reconnaître des heures travaillées.

4. Envoi de votre demande

Veillez retourner tous vos documents, formulaires et preuves par courriel à l'adresse suivante : reconnaissance@ccq.org.

Si vos documents sont rédigés dans une autre langue, veuillez les fournir et joindre une traduction professionnelle en français ou en anglais.

5. Délai de réponse

Si votre demande est bien remplie et que nous avons toutes les preuves requises, elle sera traitée dans les 20 jours ouvrables suivant sa réception. La décision vous sera envoyée par courriel, et l'employeur recevra également une copie.

COMMENT PRÉPARER VOTRE DEMANDE DE DÉLIVRANCE DE CERTIFICAT DE COMPÉTENCE APPRENTI DÈS VOTRE ARRIVÉE AU QUÉBEC

1. Requis pour présenter votre demande de certificat

- Obtenir un numéro d'assurance sociale émis par Service Canada
- Démontrer la réussite du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction*
Note : Si vous avez suivi le cours avant votre arrivée au Québec, assurez-vous de fournir les 4 derniers chiffres de votre numéro d'assurance sociale à l'ASP Construction lors de son obtention.
- Remplir le formulaire *Demande d'enregistrement ou modification au dossier d'identification et/ou au choix d'association syndicale*, disponible au ccq.org
Note : Dans la section 1, vous n'avez pas à indiquer de code permanent.
Pour obtenir plus d'informations concernant les associations syndicales, consultez le site : www.ccq.org/relationsdutavail.
- Joindre le document de la garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période d'au plus 3 mois consécutifs qui provient de l'employeur qui offre l'emploi au Québec
- Joindre la lettre d'acceptation *Analyse préliminaire CCA 35 %*
- Fournir une photocopie d'une pièce officielle en français ou en anglais (consultez le site Web de la CCQ, pour connaître les documents reconnus www.ccq.org/documentsreconnus)
Si le document est rédigé dans une autre langue, veuillez le fournir et joindre une traduction professionnelle en français ou en anglais.
- Acquitter les frais de 100 \$ exigibles pour la délivrance du certificat de compétence (chèque, mandat-poste, carte de crédit, carte de débit ou espèces)

2. Envoi de votre demande

Veillez retourner tous vos documents, formulaires et preuves par la poste à l'adresse suivante :

Commission de la construction du Québec

Dossier de reconnaissance internationale

Case postale 2010, succursale Chabanel

Montréal (Québec) H2N 0C3

3. Délai de réponse

Si votre demande est bien remplie et que nous avons toutes les preuves requises, elle sera traitée dans les trois jours ouvrables suivant sa réception. Le cas échéant, votre certificat sera envoyé par la poste à votre adresse de correspondance du Québec.